

## Charte du bénévole Festival Rues & Vous

### Association MUSARAIGNE

Tout bénévole se voit remettre la présente Charte. Elle définit le cadre des relations et des règles du jeu qui doivent s'instituer entre les Responsables de l'association et les bénévoles.

**La coordination des bénévoles** est assurée par Florence de l'association Musaraigne aidée par Mary, qui assure à ses côtés l'accueil des bénévoles sur la manifestation.

#### **Les équipes**

Chaque bénévole est intégré à une équipe dont le responsable est membre de la commission Festival. Les différentes commissions/équipes sont les suivantes :

#### En amont du festival (mardi à vendredi)

**Déco** (Atelier peinture : signalétique, customisation fauteuils, travail sur palette...)

(Cumulable avec d'autres commissions)

**Installations**, logistique (aménagement des places, loges, buvettes, canapés, parking, signalétiques etc)

**Accueil, gestion des bénévoles** (planning, prépa badges, gestion des repas...)

#### Pendant le festival (vendredi à dimanche)

**Cantine** (gestion des inscrits au repas et aide à la mise en place des repas artistes bénévoles, techniciens...)

**Régie spectacle** (placement du public, lien avec les artistes, gestion des loges...)

**Accueil invités et public** (invitations, accueil groupes, info changement prog..)

**Bracelet à la billetterie** (entrée du festival)

**Buvettes** (2 ou 3 buvettes, service)

**Eco-festival** (gestion des gobelets, aide au tri, nettoyage des places et des tables, démarche accessibilité...)

#### En aval du festival (lundi à mardi)

**Rangement** (sur toutes les places, démontage déco, signalétique et matériel du festival)

En plus du bénévolat au sein d'une équipe, chaque bénévole s'engage à assurer 1h à 2h minimum de « barrières » selon les plannings : surveillance et contrôle de l'accès aux différents sites. Les horaires sont strictement à respecter.

Au début du festival, nous vous remettrons un badge et un bracelet par jour qui vous permettra de circuler sur les différents sites de la manifestation.

#### **Restauration**

1 repas par soir sera pris en charge au restaurant de l'organisation du festival (cantine de l'école de Rions, Horaires : de 19h00 à 22h).

Pour bénéficier du repas du vendredi et dimanche, il faut assurer 3 heures de bénévolat minimum.

Pour bénéficier du repas du samedi, il faut assurer 4 heures de bénévolat minimum.

Vous devrez impérativement réserver chaque repas. Vous serez informés par mail des modalités le moment venu. L'inscription en amont est impérative, et la prise de repas réservé aussi !

#### **Buvettes**

2 tickets boissons par soir et par bénévole sont offerts par l'organisation.

### **L'adhésion**

Pour des raisons juridiques et d'assurances, vous devez acquitter une cotisation d'un montant de 3 €, auprès de l'association Musaraigne, co-organisateur du festival. Les badges des bénévoles ne seront remis qu'à la condition d'avoir acquitté la cotisation.

### **>> Contacts coordination des bénévoles Festival RUES & VOUS**

**Florence Olivier**      06 18 38 21 71

**Mary Guinet**         06 51 62 33 30

**Port :**                 06 18 38 21 71

**Email :** [assomusaraigne@gmail.com](mailto:assomusaraigne@gmail.com) **Site :** [www.festivalruesetvous.net](http://www.festivalruesetvous.net)